

Informations de base	
2023/2050(INI)	Procédure terminée
INI - Procédure d'initiative	
Le rôle de la diplomatie préventive dans la gestion des conflits gelés de par le monde - occasion manquée ou changement pour l'avenir?	
Subject	
6.10.05 Maintien de la paix, missions humanitaires, gestion des crises	
6.10.08 Libertés fondamentales, droits de l'homme, démocratie, état de droit en général	
6.10.09 Situation des droits de l'homme dans le monde	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	AFET Affaires étrangères	ZOVKO Željana (EPP)	08/09/2022
		Rapporteur(e) fictif/fictive SÁNCHEZ AMOR Nacho (S&D) KYRTSOS Georgios (Renew) WAITZ Thomas (Greens /EFA) KARSKI Karol (ECR) VILLANUEVA RUIZ Idoia (The Left)	

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
20/04/2023	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
28/11/2023	Vote en commission		
06/12/2023	Dépôt du rapport de la commission	A9-0404/2023	Résumé
16/01/2024	Débat en plénière		
17/01/2024	Décision du Parlement	T9-0034/2024	Résumé
17/01/2024	Résultat du vote au parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2023/2050(INI)
Type de procédure	INI - Procédure d'initiative
Base juridique	Règlement du Parlement EP 121
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	AFET/9/11747

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE752.799	10/10/2023	
Amendements déposés en commission		PE754.949	26/10/2023	
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A9-0404/2023	06/12/2023	Résumé
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T9-0034/2024	17/01/2024	Résumé

Réunions avec des représentant(e)s d'intérêts, publiées conformément au règlement intérieur

Rapporteur(e)s, rapporteur(e)s fictifs/fictives et président(e)s des commissions

Transparence				
Nom	Rôle	Commission	Date	Représentant(e)s d'intérêts
ZOVKO Željana	Rapporteur(e)	AFET	28/03/2023	United Nations Liaison Office for Peace and Security (UNLOPS)

Le rôle de la diplomatie préventive dans la gestion des conflits gelés de par le monde - occasion manquée ou changement pour l'avenir?

2023/2050(INI) - 17/01/2024 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 533 voix pour, 64 contre et 25 abstentions, une recommandation à l'intention du Conseil, de la Commission et de la vice-présidente de la Commission/haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité sur le rôle de la diplomatie préventive dans la résolution des conflits gelés dans le monde - occasion manquée ou changement pour l'avenir ?

Les Nations unies définissent la «diplomatie préventive» comme «l'action diplomatique entreprise pour empêcher les différends de dégénérer en conflits et pour limiter la propagation des conflits lorsqu'ils se produisent». L'Union devrait poursuivre activement une diplomatie préventive dans les régions de conflits gelés afin d'empêcher l'escalade et de promouvoir la stabilisation.

Recommendations

Le Parlement a recommandé au Conseil, à la Commission et au VP/HR de reconnaître le **lien étroit entre politique intérieure et extérieure de l'Union et dimensions de la sécurité**, de placer le respect des droits fondamentaux et humains au cœur de ses efforts de diplomatie préventive et de renforcer leur rôle et leur participation réelle dans les processus de prévention et de résolution des conflits, ainsi que de médiation pour la mise en œuvre d'accords de cessez-le-feu conclus sous les auspices de l'Union.

Les outils de diplomatie préventive de l'Union devraient être intégrés à des mécanismes et à des actions de prévention structurels, tels que des accords politiques entre les différents acteurs impliqués dans des conflits, des dialogues nationaux pour la réconciliation, la consolidation de la paix et la justice transitionnelle, ainsi que des commissions pour la vérité et la réconciliation.

Les recommandations du Parlement portent sur six domaines principaux dans lesquels l'arsenal de la diplomatie préventive de l'UE devrait être amélioré :

1. Comprendre le contexte local et culturel

L'UE devrait développer des outils de diplomatie préventive et une assistance au renforcement de l'État adaptés au contexte culturel, historique et politique du pays. Il importe également favoriser **une communication et une consultation ouvertes** avec toutes les composantes de la société dans le pays concerné, en particulier les organisations de la société civile et les organisations non gouvernementales, afin de mieux comprendre le contexte local et culturel et d'instaurer la confiance.

Le Conseil européen et le SEAE sont invités à **améliorer encore la visibilité de l'UE** dans d'autres pays non-membres de l'UE et dans les pays partenaires, à renforcer la dimension et les activités de la diplomatie culturelle et des relations culturelles internationales de l'UE en tant qu'instrument pertinent pour la paix, la consolidation de la paix et la prévention des conflits.

2. Système d'alerte précoce de l'UE en cas de conflit

Pour que le système d'alerte précoce de l'UE soit suffisamment proactif, il devrait être doté des ressources nécessaires et reposer sur **une analyse prospective, complète et solide des facteurs de risque** qui sont souvent en corrélation avec l'éclatement de la violence, ainsi que sur des outils de gestion qui identifient, évaluent et aident à hiérarchiser les situations présentant un risque de conflit violent.

3. Le rôle des représentants spéciaux et des envoyés de l'UE dans la diplomatie préventive, leur responsabilité et vue d'ensemble de leurs résultats

Le Parlement a recommandé de prendre en compte le contexte local, culturel et historique dans la **nomination des représentants spéciaux et des envoyés** afin d'éviter de susciter des controverses dans les régions en conflit si la nomination provient d'un État membre ayant des liens historiques avec la région concernée susceptibles de remettre en question sa position de médiateur impartial. Il a également recommandé d'évaluer soigneusement les initiatives entreprises par les représentants et envoyés spéciaux de l'Union et de veiller à ce que leur nomination ne puisse être confirmée qu'après une évaluation positive de la commission des affaires étrangères du Parlement.

4. Enseignements tirés de la résolution des conflits par la médiation de l'UE et des conflits gelés

Le Parlement a suggéré de mener une étude sur les enseignements tirés des actions antérieures de l'Union, les occasions manquées en matière de diplomatie préventive et ses réalisations en ce qui concerne le processus de résolution pacifique des conflits, par exemple dans la région du Sahel, en Afrique de l'Ouest et dans la Corne de l'Afrique, dans les Balkans occidentaux, dans le Caucase du Sud, à Chypre, en Irlande du Nord, en Afghanistan, au Proche-Orient, en Moldavie et en Ukraine. Il a recommandé :

- d'éviter, à l'avenir, les conséquences négatives potentielles de la suspension prématurée des missions de l'Union dans les régions en conflit;
- d'améliorer la panoplie d'outils dans le domaine de la diplomatie préventive des missions et des opérations civiles et militaires de l'Union;
- de tirer les leçons de l'absence de progrès dans la mise en œuvre des accords de cessez-le-feu conclus sous les auspices de l'Union;
- de faire en sorte que l'Union joue un rôle actif dès qu'une violation du droit international humanitaire est commise;
- de renforcer la capacité de l'Union à analyser et de prévoir de manière rigoureuse et en permanence la situation politique et sécuritaire dans les régions en crise et à adapter les interventions de l'Union à l'évolution des réalités sur le terrain.

5. Renforcer les partenariats et la coordination internationale

Les partenariats et la coordination internationale sont essentiels au succès de la diplomatie préventive et l'UE devrait continuer à renforcer ses partenariats avec les acteurs internationaux, régionaux et sous-régionaux, tels que les Nations unies, l'OSCE, l'Union africaine et l'ANASE, notamment en ce qui concerne l'alerte précoce, la prévention des conflits et la médiation. Une approche intégrée, combinant l'aide humanitaire, le développement, la consolidation de la paix, l'assistance à la sécurité et l'engagement diplomatique, en coordination avec les partenaires, serait plus complète et donnerait des résultats plus favorables en matière de diplomatie préventive.

Il convient de redoubler d'efforts dans la lutte contre la désinformation, la mésinformation et les opérations d'ingérence étrangère.

6. De l'autonomie stratégique à la diplomatie préventive

L'UE devrait renforcer son autonomie stratégique afin d'être perçue comme un acteur fort de la diplomatie préventive. Cet objectif peut être atteint **si l'UE parle d'une seule voix** et si l'action sur le terrain est alignée entre l'UE et ses États membres, en s'écartant des intérêts individuels. En s'appuyant sur l'expérience passée des mécanismes communs de l'UE, tels que le mécanisme de protection civile de l'UE ou les missions de maintien de la paix de l'UE, l'UE peut adopter une approche similaire lors de l'élaboration d'une approche intégrée et paneuropéenne des missions de diplomatie préventive. Il reste également important de **mieux communiquer sur les réalisations et les succès de l'UE**. Bien qu'elle soit le plus grand donateur d'aide au développement au monde, le résultat de son investissement considérable sur la scène de la diplomatie publique reste négligeable et se trouve même souvent éclipsé par les versions mensongères des faits avancées par d'autres grandes puissances présentes dans les pays en voie de développement.

Le rôle de la diplomatie préventive dans la gestion des conflits gelés de par le monde - occasion manquée ou changement pour l'avenir?

La commission des affaires étrangères a adopté un rapport d'initiative de Željana ZOVKO (PPE, HR) sur une recommandation du Parlement européen à l'intention du Conseil, de la Commission et de la vice-présidente de la Commission/haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité sur le rôle de la diplomatie préventive dans la résolution des conflits gelés dans le monde - occasion manquée ou changement pour l'avenir ?

Les Nations unies définissent la «**diplomatie préventive**» comme «l'action diplomatique entreprise pour empêcher les différends de dégénérer en conflits et pour limiter la propagation des conflits lorsqu'ils se produisent». La diplomatie préventive de l'UE englobe le soutien politique et financier au système multilatéral, le commerce, le développement, l'aide humanitaire et les droits de l'homme. Elle s'attache à identifier les possibilités de s'attaquer aux causes des conflits et à créer des espaces de dialogue, souvent en partenariat avec des organisations internationales et régionales ainsi qu'avec les parties concernées.

Recommendations

Les recommandations adressées au Conseil, à la Commission et au VP/HR portent sur six domaines principaux dans lesquels l'arsenal de la diplomatie préventive de l'UE devrait être amélioré :

1. Comprendre le contexte local et culturel

L'UE devrait développer des outils de diplomatie préventive et une assistance au renforcement de l'État adaptés au contexte culturel, historique et politique du pays. Elle devrait **sélectionner avec soin ses envoyés et ses représentants** dans les régions en conflit ou sortant d'un conflit, afin d'éviter de susciter des controverses liées à la nomination de personnes originaire d'États membres ayant des antécédents historiques dans ces pays ou régions.

Le Conseil européen et le SEAE sont invités à **améliorer encore la visibilité de l'UE** dans d'autres pays non membres de l'UE et dans les pays partenaires, à renforcer la dimension et les activités de la diplomatie culturelle et des relations culturelles internationales de l'UE en tant qu'instrument pertinent pour la paix, la consolidation de la paix et la prévention des conflits, ainsi que pour relever les défis mondiaux, et à démontrer la valeur ajoutée de l'UE et à faire progresser la coopération et les relations avec ces pays et les partenaires internationaux.

2. Système d'alerte précoce de l'UE en cas de conflit

Pour que le système d'alerte précoce de l'UE soit suffisamment proactif, il devrait être doté des ressources nécessaires et reposer sur **une analyse prospective, complète et solide des facteurs de risque** qui sont souvent en corrélation avec l'éclatement de la violence, ainsi que sur des outils de gestion qui identifient, évaluent et aident à hiérarchiser les situations présentant un risque de conflit violent.

3. Le rôle des représentants spéciaux et des envoyés de l'UE dans la diplomatie préventive, leur responsabilité et vue d'ensemble de leurs résultats

Les députés ont recommandé que les initiatives prises par les représentants spéciaux et les envoyés de l'UE fassent l'objet d'une **évaluation approfondie**, y compris d'un contrôle au Parlement. La nomination des représentants spéciaux, des envoyés spéciaux et des ambassadeurs de l'UE ne devrait être confirmée qu'après un **examen approfondi par le Parlement**.

La nomination des représentants spéciaux, des envoyés spéciaux et des ambassadeurs de l'UE ne devrait être confirmée qu'après une évaluation positive de la commission des affaires étrangères du Parlement.

4. Enseignements tirés de la résolution des conflits par la médiation de l'UE et des conflits gelés

Au vu des enseignements tirés de la résolution de conflits par la médiation de l'UE et de conflits gelés, notamment en Afrique, dans les Balkans occidentaux, au Haut-Karabakh, à Chypre, en Irlande du Nord, en Afghanistan et en Ukraine, le rapport recommande que les futures actions de diplomatie préventive de l'UE tiennent compte des occasions manquées et empêchent que des situations similaires ne se reproduisent à l'avenir. En particulier, l'UE devrait évaluer et analyser soigneusement et en permanence les facteurs de risque et **adapter ses interventions dans les régions en conflit** afin d'éviter de générer un vide politique que pourraient combler des acteurs n'agissant pas dans l'intérêt du pays ou de la région en question, ou de propager de fausses informations.

5. Renforcer les partenariats et la coordination internationale

Les partenariats et la coordination internationale sont essentiels au succès de la diplomatie préventive et l'UE devrait continuer à renforcer ses partenariats avec les acteurs internationaux, régionaux et sous-régionaux, tels que les Nations unies, l'OSCE, l'Union africaine et l'ANASE, notamment en ce qui concerne l'alerte précoce, la prévention des conflits et la médiation. Une approche intégrée, combinant l'aide humanitaire, le développement, la consolidation de la paix, l'assistance à la sécurité et l'engagement diplomatique, en coordination avec les partenaires, serait plus complète et donnerait des résultats plus favorables en matière de diplomatie préventive.

Il convient de redoubler d'efforts dans la lutte contre la désinformation, la mésinformation et les opérations d'ingérence étrangère.

6. De l'autonomie stratégique à la diplomatie préventive

L'UE devrait renforcer son autonomie stratégique afin d'être perçue comme un acteur fort de la diplomatie préventive. Cet objectif peut être atteint **si l'UE parle d'une seule voix** et si l'action sur le terrain est alignée entre l'UE et ses États membres, en s'écartant des intérêts individuels. En s'appuyant sur l'expérience passée des mécanismes communs de l'UE, tels que le mécanisme de protection civile de l'UE ou les missions de maintien de la paix de l'UE, l'UE peut adopter une approche similaire lors de l'élaboration d'une approche intégrée et paneuropéenne des missions de diplomatie préventive. Il reste également important de **mieux communiquer sur les réalisations et les succès de l'UE**. Bien qu'elle soit le plus grand donateur

d'aide au développement au monde, le résultat de son investissement considérable sur la scène de la diplomatie publique reste négligeable et se trouve même souvent éclipsé par les versions mensongères des faits avancées par d'autres grandes puissances présentes dans les pays en voie de développement.